

Les Infos

Vendredi 19 juin 2015



TECHNOPOLIS

La dernière négociation dans le cadre du déménagement vers Val de Fontenay s'est déroulée le 16 juin. Le transfert peut être lourd de conséquences sur l'organisation et la vie des salariés concernés. Face à ce projet de la direction, la négociation (dont nous sommes à l'origine) a tenté d'apporter des solutions aux salariés en créant des possibilités de permutation entre ceux qui ne veulent pas leur transfert et ceux qui le souhaiteraient mais dont l'activité n'est pas transférée. Ce texte replace les salariés concernés qui voudraient rester sur La Défense dans le cadre d'une mobilité prioritaire. Enfin, des mesures financières ou des aides diverses (1% logement, garde d'enfant) apportent un coup de pouce à ceux qui en auraient besoin. Ce texte ne résout pas tout puisque nous restons sur une position antinomique à celle de la direction. En effet, celle-ci affirme être dans son droit en considérant la région parisienne comme un seul et même bassin d'emploi, ce qui aurait pour conséquence qu'un salarié n'aurait d'autre possibilité que de suivre l'affectation imposée par la direction. Ce que nous contestons formellement. Enfin, le projet d'accord permet la création d'une commission de suivi et de recours, dispositif qui a démontré son efficacité lors des réorganisations précédentes (ou PSE) et qui permet de résoudre pas mal de situations pour lesquelles les salariés nous ont saisis. C'est d'ailleurs cette commission qui aura la responsabilité d'émettre des avis sur les recours formulés par les salariés, et de suivre leur mise en œuvre par la RH ou le Campus Mobilité. Nous avons un avis plutôt favorable à la signature de cet accord, mais fidèles

à nos principes, nous consultons les salariés jusqu'au 24 juin et nous nous conformerons à leur décision. A cet effet, un vade mecum a été rédigé par la CGT et est disponible sur notre site intranet.

E=CRCM⁴

Tandis que la fête de la QVT bat son plein en la paroisse de la Défense, le torchon brûle dans les CRCM (centres d'appels du réseau SG). En effet, parmi la rafale de rumeurs qui circulent partout, certaines directions ont confirmé que la durée de poste des téléconseillers passait de 3 à 4 ans ... sous couvert «d'équité» avec les collègues conseillers des agences. Une façon de ripoliner l'histoire puisque la durée des postes en agence a été allongée depuis quelques années pour répondre à la demande des clients, insatisfaits de voir changer trop souvent leur conseiller dédié. Au-delà donc du fait que BDDF envisage de supprimer le conseiller dédié dans les agences, les directions des CRCM ont confirmé, par-ci par-là, les bruits de couloirs sur la durée de poste : « Heu... En effet ... heu... il se peut que ... par souci d'équité... blabla... 4 ans », PAF ! Le changement de règle du jeu peut paraître insignifiant pour celles et ceux qui n'ont pas passé une journée sous un casque pour répondre aux clients, avec 3 secondes entre chaque appel. Nous sommes trop souvent intervenus pour apporter des mesures correctives à l'organisation du travail (atypique pour un salarié SG), pour ne pas mesurer la sentence. La direction nous répondait alors que la durée de poste, courte, accompagnée d'un contrat de travail SG rendait la situation supportable aux salariés concernés... D'où l'effervescence naturelle et compréhensible des téléconseillers à qui on annonce 1 an de plus dans le purgatoire. Il n'y a pas que sur les plateformes que la situation se tend. Les réunions se multiplient dans le réseau pour annoncer « la » réorganisation de septembre, et les annonces sont plus catastrophiques les unes que les autres. La tension était déjà assez forte avec les PPI qui ont fait exploser l'activité et nécessité un record historique de recours aux intérimaires. Le nombre de burn out de directeurs d'agences devraient inquiéter la direction de BDDF. A force de tirer sur la corde, certains craquent et se sont pourtant les rouages sur lesquels l'entreprise entend s'appuyer un peu plus encore dans les mois qui viennent.



CGT Société Générale

Paris La Défense 92972 CX - Tél : 01.42.14.30.68

cgt.sg@wanadoo.fr

Internet: www.cgtsgen.fr

Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT